



---

### RÉSUMÉ

---

Le programme de suivi de la qualité des cours d'eau savoyards a concerné en 2011-2012 :

- 14 stations inventaires sur le bassin versant du Rhône en Savoie (bassins versants du Chéran, du Guiers, et de petits affluents entre Yenne et Saint-Genix-sur-Guiers),
- 8 stations du Réseau Départemental de Suivi (RDS) (dont 5 sont situées hors du bassin versant étudié, en Maurienne),
- 4 stations des réseaux nationaux de contrôle (COP/RCS) suivies par l'Agence de l'Eau et la DREAL.

Ces stations ont fait l'objet de quatre campagnes de prélèvement saisonnières entre l'été 2011 et le printemps 2012. Les mesures et analyses réalisées portaient sur la qualité physico-chimique de l'eau, les métaux lourds, les diatomées (IBD, indice biologique diatomique), les invertébrés aquatiques (IBGN, indice biologique global normalisé) et les peuplements piscicoles.

Sur le **bassin versant du Chéran**, si la situation est globalement bonne, on constate quand même un contraste entre l'axe principal du bassin versant et certains affluents. Le Chéran lui-même dispose d'un débit suffisamment important qui lui permet d'absorber les pollutions et de les diluer. Il est en outre, dans la partie savoyarde de son bassin versant, exposé à une pression anthropique limitée. La situation est moins favorable sur les deux affluents étudiés. Le ruisseau de Jarsy, affluent en rive droite dans la plaine d'École, souffre de pollutions d'origine agricole et/ou domestiques. Son petit gabarit est insuffisant pour diluer les pollutions. Le Nant d'Aillon, qui est quant à lui le principal affluent de la partie savoyarde du bassin versant du Chéran, est exposé à des perturbations notables de la qualité de l'eau liées à la station de ski d'Aillon-le-Jeune. Celles-ci concernent les paramètres constitutifs de l'altération nutriments et sont accentuées en hiver en raison de la faiblesse accrue des débits concomitante avec l'affluence saisonnière dans la station de ski. De façon plus chronique cette fois, le fonctionnement imparfait de la station d'épuration entraîne également des déclassements sur les orthophosphates. Ces perturbations se ressentent sur l'hydrobiologie avec un déclassé des indices diatomiques et biologiques. La distance séparant les rejets de la station de ski du Chéran permet aux phénomènes de dilution et d'autoépuration de limiter l'impact sur ce dernier.

Les mesures ponctuelles effectuées sur le Chéran au cours de quatre campagnes saisonnières ne font ressortir que de légers déclassements sur le pH. On note également une évolution longitudinale concernant les paramètres de l'altération Nutriments. Le Nant d'Aillon est à l'origine d'un léger déclassé sur les ions ammonium lors de la campagne d'été. Les indices biologiques (IBD et IBGN) sont bons, bien que l'on constate un accroissement vers l'aval de l'écart à l'optimum.

Les recherches de micropolluants métalliques n'ont pas permis de mettre en évidence de perturbation particulière.

Selon les données de la fédération de pêche de Savoie, les peuplements piscicoles apparaissent globalement en bon état (Indice Poisson Rivières). Le peuplement est uniquement composé de truite fario sur l'amont du bassin versant ainsi que sur le Nant d'Aillon. A partir de la plaine du Châtelard, d'autres espèces font leur apparition. Le peuplement devient également déficitaire en termes de densité pour la truite fario à partir de ce niveau.

Le **bassin versant du Guiers** est soumis à une pression anthropique plus importante du fait de l'urbanisation. Les stations de l'amont du bassin versant, au pied des hauts plateaux de Chartreuse (Cozon, Guiers Vif, ainsi que le Guiers Mort dans le département de l'Isère) affichent une bonne qualité d'eau. Cela se retrouve dans la qualité biologique, tant pour les diatomées que pour les invertébrés aquatiques. Pour autant, les peuplements identifiés sont en deçà d'une situation optimale, ce qui indique l'existence de perturbations, aussi légères soient elles.

A partir de la plaine des Échelles et de la confluence Guiers Vif – Guiers Mort, le contexte est celui d'une augmentation de la pression anthropique avec les agglomérations de Saint-Laurent-du-Pont (dans le département de l'Isère) et des Échelles, puis, à l'aval des gorges de Chaille, Pont-de-Beauvoisin, le bassin



versant d'Aiguebelette et Saint-Genix-sur-Guiers. Le fonctionnement de la station d'épuration des Échelles est satisfaisant, bien que les peuplements benthiques s'éloignent encore de l'optimum en comparaison avec l'amont du bassin versant. L'Ainan, affluent provenant du département de l'Isère, est source de légères perturbations, même si le gabarit du Guiers permet de limiter l'impact de celles-ci. Dans le secteur de Pont-de-Beauvoisin, les deux petits affluents que sont le Marais Bonnard et l'Aigue Noire, sont gravement pollués (matières phosphorées, matières azotées auxquelles s'ajoutent pour l'Aigue Noire des problèmes de désoxygénation et d'activité bactériologique). Le gabarit de ces deux affluents est toutefois insuffisant pour que l'impact sur le Guiers soit sensible. La station étudiée sur le Guiers à l'aval de Pont-de-Beauvoisin met ainsi en évidence le bon fonctionnement de la nouvelle station d'épuration de la Calabre.

Le bassin versant d'Aiguebelette, qui arrose le Guiers via le Thiers n'a pas d'impact négatif sur le Guiers, du fait du bon fonctionnement des systèmes d'épuration. Le principal affluent du lac d'Aiguebelette, la Leysse de Novalaise, affiche un bon état physico-chimique. Les peuplements benthiques qu'elle abrite indiquent toutefois une situation non optimale.

A l'aval du bassin versant, dans le secteur de Saint-Genix-sur-Guiers, la qualité de l'eau est bonne, malgré quelques déclassements liés aux contraintes de température et d'oxygénation en été. L'état des eaux est cependant jugé mauvais en raison des résultats des inventaires piscicoles, qui sont en classe rouge.

Les inventaires piscicoles réalisés par la fédération de pêche de Savoie montrent des peuplements globalement conformes en termes de composition. Pour ce qui est des densités, on constate un gros déficit d'abondance pour le chabot sur le Cozon. La situation est meilleure sur le reste des stations étudiées. Pour la truite, les résultats des stations amont sont conformes en termes de densité. En revanche, à l'aval des gorges l'espèce est déficitaire.

Les autres petits affluents du Rhône étudiés, le Flon, la Méline et le Truison affichent des déclassements ponctuels de la qualité de l'eau.

Sur le Truison, qui se jette dans le Rhône au nord de Saint-Genix-sur-Guiers, on constate des déclassements sur les matières phosphorées et sur les nitrates plus marqués lors de la campagne hivernale. Les peuplements benthiques sont indicateurs d'un milieu perturbé.

Dans le secteur de Yenne, le Flon et le Truison apparaissent en bon état sur le plan de la physico-chimie de l'eau. Les indices biologiques indiquent également une situation en bon état sur ces cours d'eau. Les peuplements identifiés sont toutefois inférieures à l'optimum.

Outre le bassin versant du Rhône en Savoie, l'étude concernait également cinq stations du Réseau Départemental de Suivi en Maurienne, sur l'Arc, le ruisseau de Saint-Pierre, la Valloirette, l'Arvan et le Bugeon.

Les résultats mettent en évidence, sur l'Arc à Bessans et sur l'Arvan à Saint-Jean-d'Arves, les progrès de la qualité de l'eau suite à la mise en service de stations d'épuration. Sur le Bugeon à proximité de la confluence avec l'Arc, la qualité physico-chimique et biologique reste perturbée. La prochaine mise en service de la station d'épuration de la Chambre devrait permettre à la situation de s'améliorer.

Sur la Valloirette, les résultats sont bons, ne permettant pas de mettre en évidence de perturbation particulière.

Enfin, sur le ruisseau de Saint-Pierre à Aussois, on s'attendait à ce que les résultats montrent une amélioration suite au raccordement de la commune à la station d'épuration du canton de Modane. Or de graves problèmes subsistaient en début de suivi du fait d'une fuite dans les réseaux, laquelle a pu être identifiée et réparée. L'amélioration devrait être sensible à partir de l'hiver prochain.